



COMMUNIQUE DE PRESSE.

Monsieur Geffry Salmon, Ministre du Tourisme, de l'Écologie, de la Culture, et des Transports Aériens, a le plaisir d'annoncer le lancement d'HONORAHU'A.

HONORAHU'A est un projet du ministère de la Culture, ouvert à la consultation la plus large et associant l'ensemble des acteurs du monde de la culture et des arts, les institutions du Pays et le public, visant à doter les artistes et la création artistique de notre pays, d'un cadre législatif, réglementaire et économique, afin de permettre à nos arts de mieux s'organiser, de se développer et de s'épanouir, au-delà même de nos frontières.

Notre culture est notre bien commun. Celui dont nous avons hérité et que nous nous devons de préserver, enrichir et transmettre. Ce projet HONORAHU'A a pour ambition de lui apporter les outils qui lui permettront de prendre en main son destin tout en construisant sa propre autonomie et finalement son avenir.

Les échanges et débats s'organiseront autour de trois thèmes :

1. La reconnaissance du statut de l'artiste et la place de la création artistique ;
2. L'émergence d'une économie de la culture ;
3. La protection du patrimoine culturel immatériel.

Dans ce cadre, les établissements publics culturels (le Conservatoire Artistique, la Maison de la Culture, le Musée de Tahiti et des Iles) et le Service de la Culture et du Patrimoine organiseront des ateliers de travail afin de recueillir les attentes et recommandations du monde de la culture.

Parallèlement à ces groupes de travail se tiendront des entretiens individuels avec des personnalités du monde de la culture et des arts ainsi qu'avec des représentants des institutions du Pays. Ces entretiens individuels compléteront les conclusions de ces ateliers.

Les acteurs du monde culturel des îles éloignées pourront également nourrir le débat. En effet, le Ministère prévoit l'envoi d'un questionnaire par voie postale ou électronique à ceux qui ne pourront malheureusement pas se déplacer sur Tahiti.

Enfin, tout un chacun pourra apporter sa petite pierre à l'édifice, grâce à la mise à disposition d'un site internet entièrement dédié au projet HONORAHU'A (www.honorahua.pf), et à la possibilité offerte d'y exposer ses propositions. Ce site sera animé quotidiennement, tout comme la page Facebook créée à dessein pour ce grand chantier. Des comptes-rendus de ces échanges web seront réalisés et alimenteront la réflexion générale.



Durant toute cette période de contribution qui durera environ 4 mois jusqu'au mois de novembre prochain, une communication sur tous les travaux en cours sera mise en ligne sur le site internet du projet. Elle synthétisera les orientations et les propositions qui se dégageront de ces différents échanges.

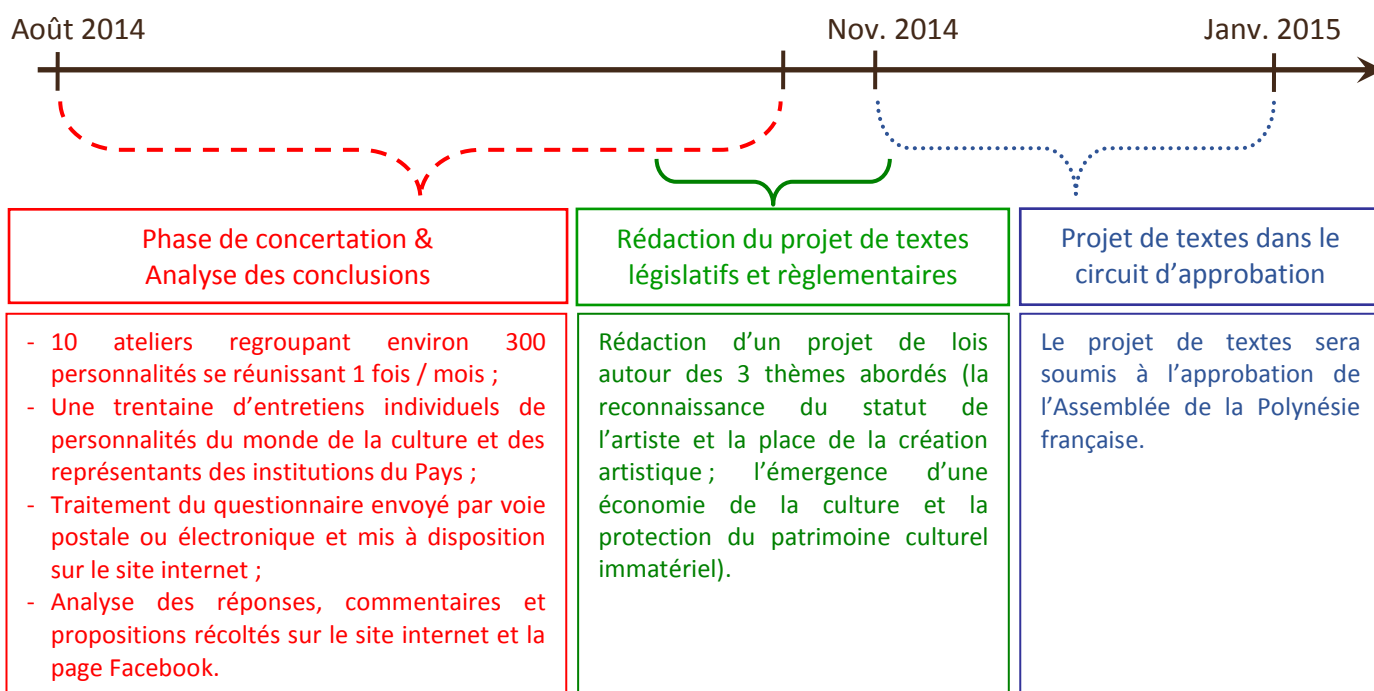
A compter du mois d'octobre débutera la rédaction des textes législatifs et réglementaires sur les trois thèmes abordés. Ces travaux seront complétés par la définition d'une politique sectorielle des arts et une réorganisation du secteur public de la culture pour tenir compte des orientations retenues par le projet HONORAHU'A.

Les résultats que nous obtiendrons tous ensemble au travers du projet HONORAHU'A, ne représenteront très certainement qu'un premier pas, tant la tâche est ardue et les attentes ambitieuses.

Mais ils s'inscriront dans une dynamique, à l'image de la vivacité de notre culture, et dans une perspective d'évolution, de progression, à l'image de ses acteurs.

Car nous savons que c'est ensemble, en réunissant nos forces et nos talents, que nous réussirons à bâtir une politique culturelle et des arts ambitieuse et rayonnante pour notre Pays.

PLANNING PREVISIONNEL.



Contact Presse: Natacha HELME
 Courriel : vahineura.helme@tourisme.min.gov.pf
 Téléphone: 4050 8860

Plus d'information:
www.honorahua.pf
 Facebook: Honorahu'a

ORGANISATION DES ATELIERS DU MONDE DE LA CULTURE.

Dans le cadre de HONORAHU'A, les services et établissements culturels du secteur public organiseront des tables rondes regroupant par discipline artistique les acteurs du monde de la culture et des arts. Dix groupes ont ainsi été constitués, chaque groupe se composant d'une trentaine de personnalités par discipline. Au total ce sont environ 300 acteurs du monde de la culture qui débattront ensemble autour des 3 thèmes de réflexion annoncés.

Ces tables rondes se tiendront du mois d'août au mois de novembre 2014. La volonté des organisateurs est de réunir au moins une fois par mois chacun de ces groupes afin de pouvoir approfondir les débats sur les thèmes retenus.

Chaque établissement culturel du service public prend en charge l'organisation et l'animation de 2 à 3 groupes de travail :

1. Le Conservatoire Artistique de la Polynésie française, par son directeur Fabien Dinard et Frédéric Cibard, animera 3 ateliers représentant les disciplines suivantes :
 - « Danses et chants traditionnels » ;
 - « Danses et chants classiques » ;
 - « Théâtre ».
2. Le Service de la Culture et du Patrimoine, par son chef de service Teddy Tehei et Natea Montillier, animera également 3 ateliers représentant les disciplines suivantes :
 - « Arts Littéraires » ;
 - « Arts du numérique » avec les réalisateurs, producteurs et directeurs d'antennes ;
 - « Artisanat - Vie Quotidienne » qui comprend notamment les secteurs culturels tels que les sports traditionnels, la cuisine, la couture, le jardinage, la bijouterie d'art ou encore la construction de pirogues.
3. La Maison de la Culture, par son directeur Heremoana Maamaatuaiahutapu, animera 2 ateliers représentant les disciplines suivantes :
 - « Musique traditionnelle » ;
 - « Musique contemporaine ».
4. Enfin, le Musée de Tahiti et des Îles, par sa directrice Théano Jaillet, Tara Hiquily et Manouche Lehartel, animera aussi 2 ateliers représentant les disciplines suivantes :
 - « Arts plastiques » comportant notamment les secteurs de l'architecture, la gravure et la peinture ;
 - « Secteur scientifique », comportant, entre autres disciplines, l'anthropologie, la muséographie et l'archéologie.

STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE.

Le projet HONORAHU'A se concentre sur 3 thématiques pour conduire la réflexion :

1. La reconnaissance du statut de l'artiste et la place de la création artistique ;
2. L'émergence d'une économie de la culture ;
3. La protection du patrimoine culturel immatériel.

Dans ce contexte, le Ministère met à la disposition de tous, via un site internet dédié, un questionnaire qui pourra servir de canevas pour l'élaboration des réponses apportées par le contributeur.

La première partie du questionnaire porte sur la reconnaissance du statut de l'artiste et la place de la création artistique et abordera des questions telles que :

- La définition de l'artiste ;
- Les conditions d'accès au statut d'artiste ;
- La définition des attributs que confère un statut d'artiste ;
- et finalement les moyens d'encourager et de mettre en valeur la création artistique en Polynésie française.

La deuxième partie recherche les éléments favorables à l'émergence d'une économie de la culture et propose de s'interroger sur :

- la formation et l'enseignement des arts ;
- la rémunération des artistes ;
- la place des initiatives privées ;
- la place du Pays ;
- les échanges internationaux culturels ;
- et le tourisme culturel.

La troisième et dernière partie aborde le thème de la protection du patrimoine culturel immatériel. Elle expose les problématiques touchant au recensement et suivi des arts, et propose de rechercher les moyens à définir et mettre en place pour la protection de ce patrimoine et de la propriété intellectuelle, et pour la sensibilisation du public à leur préservation.

OUTILS DE COMMUNICATION.

Le Ministère met en place un certain nombre d'outils de communication qui permettront à chacun de se tenir informé de l'avancée des travaux durant toute la phase de concertation et de contribution.

UN SITE INTERNET :

Un site internet interactif, et exclusivement conçu pour le projet HONORAHU'A, sera accessible à tous à partir du 29 juillet 2014 et ce jusqu'au 31 janvier 2015, date prévisionnelle d'adoption des textes de loi par l'Assemblée de la Polynésie française.

Ce site proposera différentes rubriques utiles aux internautes. Ils y trouveront toute l'information concernant le projet HONORAHU'A et l'avancement des travaux en cours :

- une présentation complète des objectifs du projet HONORAHU'A ;
- les comptes-rendus des ateliers composés des différents acteurs de la culture et des arts ;
- une e*newsletter d'information mensuelle présentant des synthèses des échanges et des propositions formulées.

Ce site sera avant tout interactif et animé quotidiennement. Il permettra aux internautes contributeurs de participer au moyen :

- du questionnaire téléchargeable ;
- d'une rubrique « nous écrire» où le public pourra proposer ses contributions ;
- d'un lien direct sur la page Facebook lui permettant de participer au débat proposé.

UNE PAGE FACEBOOK :

Une page Facebook est spécialement créée pour permettre à tous de réagir et participer au débat.

Une question d'actualité animera les échanges de cette page et pourra provenir des échanges nés au sein des ateliers ou des réponses obtenues via le questionnaire. Ainsi une question devrait être proposée toutes les semaines ou une semaine sur 2, selon les réactions du public.

Une société prestataire animera le site internet et la page Facebook pour que l'interactivité avec le public soit quasi-immédiate.

UNE NEWSLETTER :

Une newsletter sera éditée tous les mois. Elle compilera l'essentiel des échanges, propositions et information sur ce sujet du mois écoulé.

Cette newsletter sera disponible en ligne. Et pour ceux n'ayant pas un accès aisé à Internet, cette newsletter pourra leur être adressée par voie postale à la condition que les personnes intéressées se manifestent sur la page Facebook ou le site internet en y laissant leur nom, prénom et coordonnées postales.

QUESTIONNAIRE

REJOIGNEZ-NOUS



AGENDA

MOIS DE JUILLET
Conférence de presse :
présentation officielle du projet
HONORAHU'A

MOIS D'AOUT
Rencontres avec les acteurs du
monde de la culture et des arts

NOS PARTENAIRES



QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire constitue l'un des outils de la vaste consultation collaborative à laquelle les acteurs du monde des arts et de la culture sont invités à participer.

Les réponses que vous y apporterez permettront au **Ministère de la Culture** de mieux cerner vos attentes et vos propositions, afin d'élaborer un programme d'actions associant développement des cultures et des arts, organisation du secteur et encadrement économique et législatif.

Ce programme d'actions se déclinera autour de trois axes :

- La reconnaissance du statut de l'artiste et la place de la création artistique ;
- L'émergence d'une économie de la culture ;
- La protection de notre patrimoine culturel et artistique immatériel.

Débattez ! Vos remarques, questions et apports sont au cœur de la démarche engagée.

C'est ensemble, en confrontant nos idées et en rassemblant nos forces et nos talents, que nous bâtirons une politique culturelle et des arts, ambitieuse pour notre Pays pour les prochaines décennies.

Pour obtenir le formulaire

* Cliquez sur le lien suivant, puis remplissez le formulaire en ligne.

[Lien vers formulaire](#)

* Cliquez sur l'onglet PDF, remplissez les champs, enregistrez le sur votre ordinateur puis envoyez le par mail à l'adresse suivante: info@honorahua.pf

[PDF](#)

NOUS ECRIRE INSCRIPTION

REJOIGNEZ-NOUS



AGENDA

MOIS DE JUILLET
Conférence de presse :
présentation officielle du projet
HONORAHU'A

MOIS D'AOUT
Rencontres avec les acteurs du
monde de la culture et des arts

NOS PARTENAIRES



NOUS ECRIRE

INSCRIPTION | CONNEXION | DECONNEXION

Cette rubrique est destinée à accueillir vos propositions, afin d'enrichir le débat autour des trois thèmes de réflexion (voir onglet présentation). Vous pouvez par ailleurs échanger vos points de vue sur notre page facebook.

Veillez vous inscrire pour accéder à cet espace.

* Tous les champs sont obligatoires

* Pseudo :

* Civilité :

* Nom :

* Prénom :

* Catégorie :

* Mail :

[S'INSCRIRE](#)

NOUS ECRIRE CONNEXION

REJOIGNEZ-NOUS



AGENDA

MOIS DE JUILLET
Conférence de presse :
présentation officielle du projet
HONORAHU'A

MOIS D'AOUT
Rencontres avec les acteurs du
monde de la culture et des arts

NOS PARTENAIRES



NOUS ECRIRE

INSCRIPTION | CONNEXION | DECONNEXION

Cette rubrique est destinée à accueillir vos propositions, afin d'enrichir le débat autour des trois thèmes de réflexion (voir onglet présentation). Vous pouvez par ailleurs échanger vos points de vue sur notre page facebook.

Espace membres / veuillez saisir votre identifiant

Pseudo : [SE CONNECTER](#)

Commentaires

[POSTER](#)

NEWSLETTER INSCRIPTION

REJOIGNEZ-NOUS



AGENDA

MOIS DE JUILLET
Conférence de presse:
présentation officielle du projet
HONORAHU'A

MOIS D'AOUT
Rencontres avec les acteurs du
monde de la culture et des arts

NOS PARTENAIRES



INSCRIPTION NEWSLETTER

Taper votre adresse mail

INSCRIPTION NEWSLETTER PAR VOIE POSTALE

*** champs obligatoires**

Vos coordonnées

* Votre nom

* Votre prénom

* Bolte postale

* Code postal

* Ile

AGENDA

REJOIGNEZ-NOUS



AGENDA

MOIS DE JUILLET
Conférence de presse:
présentation officielle du projet
HONORAHU'A

MOIS D'AOUT
Rencontres avec les acteurs du
monde de la culture et des arts

NOS PARTENAIRES



AGENDA

MOIS DE JUILLET

Conférence de Presse le 29/07 :
Présentation officielle du projet HONORAHU'A

MOIS D'AOUT

Convocation des premiers ateliers de travail regroupant les disciplines artistiques suivantes :

- Danses et chants traditionnels ;
- Danses et chants classiques ;
- Théâtre ;
- Arts Littéraires ;
- Arts du numérique ;
- Artisanat - Vie Quotidienne ;
- Musique traditionnelle ;
- Musique contemporaine ;
- Arts plastiques ;
- Secteur scientifique.

Les entretiens individuels se tiendront avec les personnalités suivantes :

- Un membre de l'Académie Tahitienne ;
- Un membre de l'Académie Paumotu ;
- Un membre de l'Académie Marquisienne ;
- Trois musiciens ;
- Deux collectionneurs privés ;
- Deux organisateurs de spectacle ;
- Un chef de troupe de danse traditionnelle ;
- Un percussionniste de danse traditionnelle.

MENTIONS LEGALES

REJOIGNEZ-NOUS



AGENDA

MOIS DE JUILLET
Conférence de presse:
présentation officielle du projet
HONORAHU'A

MOIS D'AOUT
Rencontres avec les acteurs du
monde de la culture et des arts

NOS PARTENAIRES



MENTIONS LEGALES

En adressant un courrier électronique au moyen du formulaire « contact » se trouvant sur ce Site Web www.honorahua.pf, chaque utilisateur déclare avoir pris préalablement connaissance et accepter sans réserve, modification ou restriction les présentes informations légales et règles applicables à la protection des données à caractère personnel et leurs conditions d'utilisation. Le site web accessible à partir de l'adresse URL www.honorahua.pf est édité par la S.A.R.L. Globstream, située 17, rue Jeanne d'Arc, BP 40113, Papeete, Tahiti, Polynésie française. Sa directrice de publication est Melle Olivia Vaiana YULE, gérante. L'hébergeur du Site Web est la SAS VINI, RCS, Papeete, TPI, 9440 B (294314), BP 440, Papeete. Conformément aux dispositions de l'article 22 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les traitements de données personnelles collectées ou diffusées à partir du Site Web ont fait l'objet d'une déclaration préalable en France auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés enregistrée sous le numéro 1784572. Les adresses de courrier électronique et les mentions figurant dans la rubrique contact sont les seules informations à caractère personnel susceptibles d'être collectées et traitées par Globstream. Cette dernière est exclusivement responsable des traitements des données à caractère personnel. Ces données personnelles sont conservées et utilisées à la seule fin de répondre aux courriers électroniques adressés à Globstream. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées. Ces données ne sont ni cédées ni louées, à titre gratuit ou onéreux, à des tiers. Chaque Utilisateur justifiant de son identité dispose d'un droit d'information d'accès et de rectification à ses données personnelles. Ce droit peut s'exercer en écrivant à info@honorahua.pf ou à l'adresse suivante : Globstream, 17 rue Jeanne d'Arc, BP 40113, 98713, Papeete, Tahiti, Polynésie française. Le Site Web et chacun des éléments le composant, notamment les textes, articles, lettres d'information, illustrations, photographies, programmes informatiques, animations, etc., sont protégés au titre de la propriété intellectuelle. Les utilisateurs ne sont autorisés qu'à représenter le Site Web sur l'écran de leur ordinateur personnel et qu'à reproduire temporairement les fichiers qui le constituent dans la mémoire cache de cet ordinateur aux seules fins de faciliter la consultation du Site Web. Ils ne sont pas autorisés à reproduire, représenter, modifier, traduire et/ou adapter, partiellement ou totalement, à des fins autres que celles du Site Web, et/ou adapter,

